

## **Conseil des Innus de Pessamit**

États financiers  
Au 31 mars 2020

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

# MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

229 boulevard La Salle  
Baie-Comeau QC G4Z 1S7

Téléphone 418 296-9651  
Télécopie 418 296-8454  
Courriel info.bcomo@mallette.ca

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du  
**Conseil des Innus de Pessamit,**

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Conseil des Innus de Pessamit**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des Innus de Pessamit au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil des Innus de Pessamit conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Autre point – Budget

Le budget a été préparé par le Conseil des Innus de Pessamit sur la base d'hypothèses comptables et financières; conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil des Innus de Pessamit à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil des Innus de Pessamit ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil des Innus de Pessamit.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil des Innus de Pessamit;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil des Innus de Pessamit à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

- Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil des Innus de Pessamit à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada  
Le 13 octobre 2020

---

<sup>1</sup>CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A105323

# Conseil des Innus de Pessamit

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

### PRODUITS

Contribution globale - SAC	<b>23 467 434</b>	\$ 19 588 983	\$
Contributions préétablies et souples - SAC	<b>531 989</b>	456 694	
Contributions fixes - SAC	<b>11 625 771</b>	11 277 837	
Contribution - Sécurité publique Canada	<b>810 986</b>	826 248	
Contribution - Sécurité publique Québec	<b>748 602</b>	762 690	
Contributions - Santé Canada	<b>7 612 125</b>	6 436 546	
Contributions - CDRHPNQ	<b>1 180 757</b>	1 113 426	
Contributions des usagers	<b>940 672</b>	914 949	
Contribution par financement	<b>1 757 427</b>	2 553 966	
Hydro-Québec	<b>2 311 514</b>	3 389 760	
Institut Tshakapesh	<b>47 277</b>	-	
Ministère des ressources naturelles	<b>170 000</b>	170 000	
Ministère des transports	<b>494 095</b>	536 210	
Pêches et Océans Canada	<b>99 939</b>	65 000	
Revenu Canada - Soins à l'enfance	<b>348 766</b>	413 160	
Revenus locaux et autres	<b>11 913 730</b>	10 613 757	
Société canadienne d'hypothèques et de logement	<b>606 608</b>	663 947	
	<b>64 667 692</b>	59 783 173	

### CHARGES

Éducation	<b>11 086 589</b>	10 145 558
Développement social	<b>7 474 260</b>	7 023 683
Territoire et ressources	<b>4 166 822</b>	4 082 676
Conseil de bande et terres	<b>4 899 489</b>	6 127 036
Administration	<b>2 952 488</b>	3 817 781
Services publics	<b>10 992 534</b>	10 557 136
Services de santé	<b>6 391 384</b>	6 223 865
Services à l'enfance et à la famille	<b>6 902 857</b>	6 379 915
Projets capitaux	<b>6 444 746</b>	11 059 953
Habitation	<b>1 777 497</b>	1 906 756
Loisirs et sports	<b>806 801</b>	703 586
Sécurité publique	<b>1 698 697</b>	1 739 106
Centre local d'emploi et de formation	<b>1 241 769</b>	1 259 084
Transferts des autres secteurs	<b>(2 834 628)</b>	(2 498 485)
	<b>64 001 305</b>	68 527 650

### EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

**666 387** (8 744 477)

### AUTRES ÉLÉMENTS (note 17)

**2 326 637** 5 717 544

### EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

**2 993 024** \$ (3 026 933) \$

## **Conseil des Innus de Pessamit**

### **ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

**2020**

**2019**

<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>(19 929 217) \$</b>	(9 868 932) \$
Déjà établi		
Retraitements de l'exercice antérieur	<b>547 404</b>	(535 508)
Retraité	<b>(19 381 813)</b>	(10 404 440)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>2 993 024</b>	(3 026 935)
Acquisitions d'immobilisations corporelles nets des subventions	<b>(5 175 815)</b>	(9 754 296)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>3 376 252</b>	2 831 839
Variation du stocks de fournitures	<b>(6 262)</b>	36 349
Variation des frais payés d'avance	<b>(480 690)</b>	388 266
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>(18 675 304) \$</b>	(19 929 217) \$

## **Conseil des Innus de Pessamit**

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

2020

2019

ACTIF

## **ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse	<b>241 393</b>	\$ 99 444	\$
Créances (note 3)	<b>14 240 663</b>	17 528 532	
Subventions à recevoir - SAA (note 4)	<b>423 833</b>	533 940	
Fonds en fiducie du gouvernement fédéral (note 5)	<b>121 342</b>	118 108	
Placements (note 6)	<b>27 855 019</b>	26 649 858	
Investissement dans des partenaires commerciaux (note 7)	<b>3 443 065</b>	3 586 076	
	<b>46 325 315</b>	\$ 48 515 958	\$

PASSIF

## PASSIF À COURT TERME

Emprunt bancaire (note 9)	<b>12 965 532</b>	\$ 13 149 863	\$
Dettes de fonctionnement (note 10)	<b>5 826 164</b>	7 970 610	
Contributions reportées - SAC (note 11)	<b>7 924 674</b>	8 379 918	
Contributions reportées - autres (note 12)	<b>1 267 274</b>	1 077 723	
Dette à long terme (note 13)	<b>37 016 975</b>	37 867 061	
	<b>65 000 619</b>	68 445 175	

DETTE NETTE

(18 675 304) (19 929 217)

## **ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (note 8)	<b>107 122 025</b>	105 322 462
Stocks de fournitures	<b>24 591</b>	18 329
Frais payés d'avance	<b>519 484</b>	38 794
	<hr/>	
	<b>107 666 100</b>	105 379 585

## **AVOIR DES MEMBRES (note 18)**

88 990 796 \$ 85 450 368 ₦

## **ÉVENTUALITÉS** (note 15)

Pour le conseil d'administration

John Doe, administrateur

---

administrateur

## Conseil des Innus de Pessamit

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2020

2019

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 993 024 \$	(3 026 933) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 376 252	2 831 839
Réserves - SCHL	22 221	(70 687)
Variation des contributions reportées	(265 693)	372 649
	6 125 804	106 868
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	1 178 422	4 915 519
	7 304 226	5 022 387

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation de placements et fonds affectés	(1 062 152)	9 183 163
Acquisition d'immobilisations corporelles, net des subventions	(5 175 815)	(9 754 296)
Encaissement de subventions à recevoir	110 107	103 142
	(6 127 860)	(467 991)

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation de l'emprunt bancaire	(184 331)	(5 936 842)
Obtention de financement supplémentaire	1 757 427	2 553 966
Remboursement de la dette à long terme	(2 607 513)	(1 209 871)
	(1 034 417)	(4 592 747)

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE

ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	141 949	(38 351)
ENCAISSE, début de l'exercice	99 444	137 795
ENCAISSE, fin de l'exercice	241 393 \$	99 444 \$

# **Conseil des Innus de Pessamit**

---

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2020

---

### **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Katakuitshet Pessamit (Conseil des Innus de Pessamit), est un organisme reconnu par les lois fédérales sur les indiens à titre d'administration territoriale et de gouvernement local de la communauté Innus de Pessamit, basé et ayant juridiction sur le territoire ancestral de la communauté. L'objectif principal du Conseil des Innus consiste à fournir à la population de Pessamit des services tels que l'éducation, les services essentiels, le développement économique, l'habitation et l'administration des ressources, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre le Conseil des Innus et les divers intervenants. Sa principale source de revenus provient des Services autochtones du Canada (SAC).

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Référenciel comptable**

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés.

#### **Entité comptable**

L'entité comptable de Conseil des Innus de Pessamit comprend le gouvernement de ce Conseil de Bande et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

#### **Catégories d'actifs**

Il existe deux catégories d'actifs, soit les actifs financiers et les actifs non financiers. Les actifs financiers sont ceux qu'on pourrait utiliser pour s'acquitter de dettes existantes ou pour financer des activités futures. Les actifs non financiers sont des biens achetés, construits ou mis au point qui ne génèrent pas de ressources permettant de s'acquitter des dettes existantes. Cependant, on peut y avoir recours pour fournir des services gouvernementaux ou dans le cadre des activités normales, et on ne peut pas les revendre. Les actifs non financiers comprennent les immobilisations corporelles, les frais payés d'avance et les stocks de fournitures.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### **Comptabilisation des produits**

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

# **Conseil des Innus de Pessamit**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2020

---

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

### **Principe de consolidation**

Le Conseil des Innus détient des participations dans des partenariats commerciaux, tels que définis dans le chapitre SP 3060, Partenariats des normes comptables canadiennes pour le secteur public.

- Groupe Umek, Société en commandite (SEC)
- Les Pêcheries Nikan, Société en commandite (SEC)
- Les Pêcheries Nitshimau, Société en nom collectif (S.E.N.C.)
- Station Uapishka, Société en nom collectif (S.E.N.C.)

Ces placements sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

### **Placements**

Les placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

### **Prêts à des particuliers**

Les prêts à des particuliers sont comptabilisés au coût. Une provision pour moins-value est constituée afin de présenter les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments résidentiels	3 %
Édifices publics	2,5 %
Machinerie	10 %
Infrastructures	2,5 %
Mobilier et équipement	10 %
Écoles	2,5 %
Matériel roulant	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel marin	5 et 10 %

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas prêtées à être mises en service.

# **Conseil des Innus de Pessamit**

---

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2020

---

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Dette nette**

Les états financiers du Conseil des Innus de Pessamit sont présentés de manière à mettre l'accent sur la dette nette qui permet d'évaluer sa situation financière. On détermine la dette nette en soustrayant les actifs financiers aux passifs.

### **Avantages sociaux futurs**

Le Conseil offre à ses employés un régime de retraite à prestations déterminées. En vertu de ce régime, les prestations versées sont basées sur le nombres d'années de services et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Ce régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone (RBA) qui est constitué comme un régime interentreprise.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Conseil sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

# Conseil des Innus de Pessamit

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

### 3. CRÉANCES

	2020	2019
Contributions à recevoir - Santé Canada	135 157 \$	2 613 547 \$
Loyers à recevoir - SCHL	1 111 527	1 055 045
Loyers à recevoir C.B.B.	694 668	579 668
Comptes clients	4 561 121	4 355 897
Intérêts courus	15 452	15 452
Avances à des particuliers	75 622	80 431
Taxes à la consommation	(152 089)	(423 314)
Prêts à des particuliers - rénovation logement	213 471	59 386
Dépôt de garantie - Pétroles Crevier	25 000	25 000
	<b>6 679 929</b>	8 361 112
Contributions à recevoir - SAC		
Contribution fixe	2 663 536	6 932 329
Contribution préétablie	25 000	17 302
Contribution souple	36 000	233 332
Contribution - année antérieure	4 836 198	1 984 457
	<b>7 560 734</b>	9 167 420
	<b>14 240 663 \$</b>	17 528 532 \$

### 4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Les subventions sont à recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones en vertu d'ententes d'aide financière relatives aux projets de construction d'un aréna et d'agrandissement et réaménagement du bureau politique.

Ces subventions, d'un montant initial de 1 640 000 \$ et de 300 961 \$, sont équivalentes aux montants du capital emprunté par le Conseil pour réaliser les projets. Elles sont encaissables sur des périodes de vingt ans et cinq ans au moyen de versements semestriels de 65 724 \$ et de 37 952 \$ comprenant capital et intérêts, effectués directement auprès de l'institution financière. La portion capital des subventions réduit les montants à recevoir et les dettes afférentes. (voir la note 13)

Les intérêts se rapportant à ces emprunts font également l'objet d'une subvention équivalente en vertu des mêmes ententes. À cet effet, un revenu de subvention et une charge d'intérêt équivalente ont été constatés.

# **Conseil des Innus de Pessamit**

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2020

### **5. FONDS EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRALE**

Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.

### **6. PLACEMENTS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Revendications particulières		
Marché monétaire # 865-01124	54 460 \$	72 520 \$
Fonds communs de placements # 865-1124 (valeur au marché - 2 937 250 \$; 2019 - 2 924 700 \$)	<u>2 710 123</u>	2 584 428
	<b>2 764 583</b>	2 656 948
Comptes de trésorerie, 1%	<b>21 246</b>	21 396
Stratégie financière		
Marché monétaire # 870-02339	502 068	1 534 492
Obligations, taux variant de 2,9 % à 5 %, échéant entre février 2019 et décembre 2021 (valeur au marché : 13 874 855 \$; 2019 - 13 286 337 \$)	13 864 069	11 638 434
Actions de sociétés cotées en Bourse (valeur au marché : 7 968 268 \$; 2019 - 8 955 257 \$)	<u>8 146 618</u>	8 660 742
	<b>22 512 755</b>	21 833 668
Placement FNFA, 0,9 %	<b>141 241</b>	135 607
Réserve SCHL	<b>2 415 194</b>	2 002 239
	<b>27 855 019 \$</b>	26 649 858 \$

# **Conseil des Innus de Pessamit**

---

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2020

---

### **6. PLACEMENTS (suite)**

#### Revendications particulières

En avril 1998, le Conseil des Innus a reçu un montant de 1 984 094 \$ des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada à la suite des revendications particulières à l'égard des lignes de transmission électrique.

À la suite d'un vote tenu le 17 décembre 1997, la population de Pessamit a décidé que ces compensations serviraient au bénéfice de la communauté. Ces sommes ont donc été placées à long terme et ont été données en garantie de l'emprunt pour la construction d'un aréna. Le Conseil des Innus doit tenir un référendum pour pouvoir utiliser ces montants.

En 2006-2007, le Conseil a retiré un montant de 1 050 000 \$ pour financer le développement 32 R.

#### Entente Pessamit - SOTRAC

À la suite de l'entente Pessamit (1999) entre le Conseil des Innus et Hydro-Québec, la société SOTRAC-Betsiamites a été créée afin de gérer les fonds sur les travaux correcteurs et de favoriser l'émergence de projets locaux aux fins des objets précisés dans l'entente. La société SOTRAC-Betsiamites a été dissoute en mars 2004 et les fonds de 10 646 573 \$ ont été transférés au Conseil.

En 2006-2007, un montant de 2 200 000 \$ a été transféré aux projets capitaux.

En 2010-2011, un montant de 8 224 525 \$ a été retiré pour financer les frais d'administration et gestion et pour réduire l'emprunt bancaire au montant maximal autorisé.

#### Stratégie financière

En 2017-18, à la suite d'une entente avec le gouvernement fédéral, le Conseil des Innus a reçu un montant de 30 310 311 \$ qui a été placé auprès de son institution financière.

Suite aux demandes incessantes de la Banque de Montréal et dû au fait qu'aucun emprunt à long terme n'avait été émis depuis plus de deux ans pour financer les projets capitaux, le Conseil a accepté par résolution de transférer 10 500 000 \$ de l'avoir affecté - stratégie financière pour diminuer l'emprunt bancaire. Ce montant porte intérêt au taux de 3 % et sera renfloué lorsque les liquidités du Conseil le permettront.

# Conseil des Innus de Pessamit

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

### 7. INVESTISSEMENTS DANS DES PARTENARIATS COMMERCIAUX

Le tableau suivant présente les données financières abrégées pour les partenariats commerciaux. Les données de Groupe Umek, société en commandite (SEC), Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif (SENC) et ceux de Pêcheries Nikan, société en commandite (SEC) sont au 31 décembre 2019.

						2020	2019
	Station Uapishka, S.E.N.C.	Groupe Umek, SEC	Pêcheries Nikan SEC	Les Pêcheries Nitshimau S.E.N.C.	Total		Total
<b>ACTIF</b>							
Encaisse	-	\$ 1 671 686	\$ 73 084	\$ 264 393	\$ 2 009 163	\$ 2 480 670	\$ 2 480 670
Créances	81 164	362 269	5 704	42 264	491 401	324 9668	
Stocks et payés d'avance	-	57 395	5 374	6 645	69 414	611 461	
Immobilisations corporielles	3 885 217	3 725 338	35 000	298 554	7 944 109	6 636 360	
Autres actifs	287 024	6 302 732	11 969	1 617 500	8 219 225	5 952 565	
	<b>4 253 405</b>	<b>12 119 420</b>	<b>131 131</b>	<b>2 229 356</b>	<b>18 733 312</b>	<b>18 930 724</b>	
<b>PASSIF</b>							
Découvert et emprunt bancaire	<b>123 856</b>	-	-	-	<b>123 856</b>	<b>50 576</b>	
Dettes de fonctionnement	<b>219 156</b>	<b>281 148</b>	<b>2 283</b>	<b>12 107</b>	<b>514 694</b>	<b>1 840 267</b>	
Dette à long terme	<b>1 348 987</b>	<b>1 425 323</b>	-	-	<b>2 774 310</b>	<b>2 029 736</b>	
Autres passifs	<b>2 233 731</b>	<b>1 399 224</b>	-	-	<b>3 632 955</b>	<b>2 810 264</b>	
	<b>3 925 730</b>	<b>3 105 695</b>	<b>2 283</b>	<b>12 107</b>	<b>7 045 815</b>	<b>6 730 843</b>	
ACTIF NET	<b>327 675</b>	<b>9 013 725</b>	<b>128 848</b>	<b>2 217 249</b>	<b>11 687 497</b>	<b>12 199 881</b>	
	<b>4 253 405</b>	<b>\$ 12 119 420</b>	<b>\$ 131 131</b>	<b>\$ 2 229 356</b>	<b>\$ 18 733 312</b>	<b>\$ 18 930 724</b>	
Revenus	<b>496 642</b>	<b>\$ 16 817 830</b>	<b>\$ 353 080</b>	<b>\$ 948 256</b>	<b>\$ 18 615 808</b>	<b>\$ 21 317 055</b>	
Dépenses	<b>817 630</b>	<b>15 451 436</b>	<b>212 300</b>	<b>597 803</b>	<b>17 079 169</b>	<b>18 342 962</b>	
Excédent (déficit)	<b>(320 988)</b>	<b>\$ 1 366 394</b>	<b>\$ 140 780</b>	<b>\$ 350 453</b>	<b>\$ 1 536 639</b>	<b>\$ 2 974 093</b>	

## **Conseil des Innus de Pessamit**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2020

## **7. INVESTISSEMENTS DANS DES PARTENARIATS COMMERCIAUX (suite)**

Groupe Umek, Société en commandite

Cette société en commandite est constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec. Sa principale activité est de commercialiser le crabe des neiges et différentes autres espèces marines. La société compte cinq commanditaires dont le Conseil qui détient une participation de 23,33 %.

Pêcheries Nikan, société en commandite

Cette société en commandite exploite un permis de pêche au crabe. Le Conseil détient une participation de 50 %. Au cours de l'exercice, la Société a décidé de mettre fin à ses activités de pêche et de vente de crabe.

Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif.

Cette société en nom collectif exploite un permis de pêche au crabe avec le bateau portant le nom de "Chasseur d'écume". Le Conseil détient une participation de 50 %.

Station Uapishka, société en nom collectif

Cette société en nom collectif exploite un lieu de villégiature et les revenus de la société consistent en des revenus locatifs (hébergement et restauration). La société compte deux associés dont le Conseil des Innus de Pessamit qui détient une participation de 51 % et la Réserve mondiale de la biosphère qui détient 49 %.

## **8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2020	2019		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiments résidentiels	62 025 120 \$	28 101 579 \$	33 923 541 \$	30 109 590 \$
Édifices publics	42 553 256	11 596 120	30 957 136	31 600 780
Machinerie	3 936 402	1 611 755	2 324 647	2 270 188
Infrastructures	40 326 612	10 292 930	30 033 682	30 182 614
Mobilier et équipement	3 793 304	2 192 297	1 601 007	1 596 055
Écoles	10 195 151	4 582 794	5 612 357	5 237 535
Matériel roulant	5 352 611	3 979 958	1 372 653	1 605 827
Équipement informatique	1 128 226	836 454	291 772	221 593
Matériel marin	1 676 864	980 070	696 794	733 562
Immobilisations en cours	308 436	-	308 436	1 764 718
	<b>171 295 982 \$</b>	<b>64 173 957 \$</b>	<b>107 122 025 \$</b>	<b>105 322 462 \$</b>

# Conseil des Innus de Pessamit

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

### 9. EMPRUNT BANCAIRE

Le Conseil dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 12 000 000 \$ portant intérêt, au taux préférentiel plus 1 % et renouvelable annuellement.

L'emprunt bancaire est garanti par des hypothèques conventionnelles sans dépossession de 1er rang au montant de 49 000 000 \$ sur l'universalité des biens mobiliers et créances.

### 10. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Comptes fournisseurs	4 474 939 \$	6 813 502 \$
Salaires et vacances	926 072	856 716
Retenues et contributions	143 708	84 873
Autres déductions	281 445	215 519
	<b>5 826 164 \$</b>	<b>7 970 610 \$</b>

### 11. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - SAC

	2020	2019
Contribution fixe - services à l'enfance (2014 @ 2019)	6 609 629 \$	5 985 595 \$
Contribution fixe - services à l'enfance - 2020	525 458	214 763
Contribution fixe - éducation spéciale	328 868	989 251
Contribution fixe - diversification de parcours	-	52 450
Contribution fixe-changement climatique	29 137	-
Contribution fixe - efficacité scolaire	-	99 509
Contribution fixe - évaluation	-	10 739
Contribution fixe - nouveau financement	-	524 887
Contribution fixe - développement capacités (gouvernance)	144 338	203 333
Contribution fixe - développement d'outils de prévention	29 372	43 200
Contribution souple - PAS	231 175	153 164
Contribution fixe - essentiel des mines	26 697	103 027
	<b>7 924 674 \$</b>	<b>8 379 918 \$</b>

## **Conseil des Innus de Pessamit**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2020

### **12. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - AUTRES**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
SCHL - loyers	34 465 \$	34 465 \$
Santé Canada - contributions préétablies (années antérieures)	1 000 884	1 000 884
Santé Canada - projet PAPPN	-	12 000
Québec en forme	70 044	30 374
CSSSPNQL - COVID-19	54 319	-
Avenir d'enfants	9 244	-
Fons québécois d'initiatives locales	25 272	-
Sécurité publique	73 046	-
	1 267 274 \$	1 077 723 \$

### **13. DETTE À LONG TERME**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière de 14 000 000 \$ en faveur de la Banque de Montréal portant sur l'universalité des biens mobiliers de l'emprunteur ainsi qu'une hypothèque mobilière de 35 000 000 \$ en faveur de la Banque de Montréal portant sur l'universalité de toutes les créances reliés à ou découlant de l'Entente Pessamit, remboursable par versements mensuels en capital de 58 333 \$, plus les intérêts au taux de 6,99 %, échéant en mars 2029	7 694 999 \$	8 394 999 \$
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements semestriels de 66 965 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,96 %, faisant l'objet d'une subvention équivalente de la part du Secrétariat aux affaires autochtones pour une période de 20 ans, échéant en mai 2023 (note 4)	423 833	533 940
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 482 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,07 % renouvelable en juin 2024, échéant en mars 2031	687 948	743 758
À reporter	8 806 780 \$	9 672 697 \$

## **Conseil des Innus de Pessamit**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2020

#### **13. DETTE À LONG TERME (suite)**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Reporté	8 806 780 \$	9 672 697 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 412 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,85 %, renouvelable en juillet 2022, échéant en mai 2023	156 153	203 736
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 34 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 13 629 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,3 %, renouvelable en avril 2024, échéant en mai 2032	1 549 306	1 661 314
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 875 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,14 %, renouvelable en juin 2021, échéant en mai 2023	107 253	140 325
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 549 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,14 %, renouvelable en juin 2021, échéant en mai 2026	182 093	210 433
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 26 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 994 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,11 %, renouvelable en avril 2021, échéant en avril 2026	211 287	244 673
À reporter	11 012 872 \$	12 133 178 \$

# Conseil des Innus de Pessamit

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

### 13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2020	2019
Reporté	<b>11 012 872 \$</b>	12 133 178 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 15 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 990 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,41 %, renouvelable en avril 2023, échéant en janvier 2028	255 972	285 309
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 4 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 745 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,5 %, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2027	58 012	65 406
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 248 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,5 %, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2027	175 066	197 380
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 399 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,87 %, renouvelable en mai 2024, échéant en mai 2026	237 419	273 391
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 648 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,05 %, renouvelable en avril 2020, échéant en avril 2027	216 862	246 196
À reporter	<b>11 956 203 \$</b>	13 200 860 \$

# Conseil des Innus de Pessamit

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

### 13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2020	2019
Reporté	<b>11 956 203 \$</b>	13 200 860 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 613 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,05 %, renouvelable en août 2021, échéant en juillet 2029	278 720	306 992
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 31 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 10 863 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,97 %, renouvelable en décembre 2022, échéant en décembre 2030	1 262 400	1 366 805
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 19 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 658 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,97 %, renouvelable en décembre 2022, échéant en décembre 2030	773 729	837 719
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 28 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 13 453 \$, incluant capital et intérêts au taux de 4,56 %, renouvelable en août 2023, échéant en août 2038	2 017 674	2 094 062
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 7 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 435 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,56 %, renouvelable en août 2023, échéant en août 2038	501 375	520 356
À reporter	<b>16 790 101 \$</b>	18 326 794 \$

## **Conseil des Innus de Pessamit**

### **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2020

#### **13. DETTE À LONG TERME (suite)**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Reporté	<b>16 790 101 \$</b>	18 326 794 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière de 14 000 000 \$ en faveur de la Banque de Montréal portant sur l'universalité des biens mobiliers de l'emprunteur ainsi qu'une hypothèque mobilière de 35 000 000 \$ en faveur de la Banque de Montréal portant sur l'universalité de toutes les créances reliés à ou découlant de l'Entente Pessamit, remboursable par versements mensuels de 17 460 \$ incluant capital et intérêts au taux préférentiel plus 1 %, échéant en novembre 2030	3 477 905	3 669 962
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière de 14 000 000 \$ en faveur de la Banque de Montréal portant sur l'universalité des biens mobiliers de l'emprunteur ainsi qu'une hypothèque mobilière de 35 000 000 \$ en faveur de la Banque de Montréal portant sur l'universalité de toutes les créances reliés à ou découlant de l'Entente Pessamit, remboursable par versements mensuels de 25 210 \$ incluant capital et intérêts au taux préférentiel plus 1 %, échéant en janvier 2039	5 697 060	5 999 580
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 5 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 794 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,61 %, échéant en janvier 2024	658 968	673 593
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 8 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 071 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,61 %, échéant en janvier 2024	1 054 349	1 077 749
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 411 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,3 %, échéant en mars 2024	791 420	810 000
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, remboursable par versements mensuels de 1 960 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,3 %, échéant en mars 2024	351 786	360 000
À reporter	<b>28 821 589 \$</b>	30 917 678 \$

# Conseil des Innus de Pessamit

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

### 13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2020	2019
Reporté	<b>28 821 589 \$</b>	30 917 678 \$
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication d'infrastructures traversant la rivière Betsiamites, remboursable à la plus rapprochée des dates suivantes: le 31 mars 2015 ou la date du règlement de la revendication. En date du 31 mars 2020, celle-ci n'avait toujours pas été réclamée	15 000	15 000
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de Terres (6 900 acres), remboursable à la date du règlement de la revendication	130 809	130 809
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de la Route 138, remboursable à la date du règlement de la revendication	122 649	122 649
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 5 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 347 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,23 %, renouvelable en mai 2020, échéant en mai 2040	502 868	524 698
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 7 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 043 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,03 %, renouvelable en novembre 2021, échéant en novembre 2038	619 915	649 874
Emprunt FNFA, remboursable par versements mensuels de 18 291 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,985 %, renouvelable en juin 2024, échéant en juillet 2030	1 915 396	2 073 090
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 3 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 1 633 \$ incluant capital et intérêts au taux de 1,3 %, renouvelable en juin 2022, échéant en juin 2039	333 761	348 917
À reporter	<b>32 461 987 \$</b>	34 782 715 \$

## Conseil des Innus de Pessamit

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

#### 13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2020	2019
Reporté	32 461 987 \$	34 782 715 \$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 332 \$ incluant capital et intérêts au taux de 2,39 %, renouvelable en mars 2023, échéant en mars 2041	1 255 060	1 300 530
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 9 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, montant non déboursé	1 383 966	1 383 966
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements semestriels de 71 850 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,7 %, échéant en décembre 2024	650 000	-
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements semestriels de 20 173 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,7 %, échéant en novembre 2024	182 500	-
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 292 \$ incluant capital et intérêts au taux de 0.98 %, renouvelable en avril 2024, échéant en avril 2040	935 151	-
Emprunt, garanti par de la machinerie, remboursable par versements mensuels de 3 870 \$ incluant capital et intérêts au taux de 3,9 %, échéant en août 2023	148 311	-
Financements en cours	-	362 500
Emprunts, remboursés au cours de l'exercice	-	37 350
	<b>37 016 975 \$</b>	<b>37 867 061 \$</b>

# **Conseil des Innus de Pessamit**

---

## **NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Au 31 mars 2020

---

### **13. DETTE À LONG TERME (suite)**

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2021 -	2 641 427 \$
2022 -	2 680 863 \$
2023 -	2 716 454 \$
2024 -	2 553 378 \$
2025 -	2 519 781 \$

### **14. RÉSERVES - SCHL**

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un montant annuel variant entre 360 \$ et 1 000 \$ par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et ces intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou des instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal.

En raison de problèmes de liquidités, le Conseil des Innus a utilisé à d'autres fins les placements correspondant à ces réserves et à ces fonds.

### **15. ÉVENTUALITÉS**

Le Conseil des Innus a conclu des accords de contribution avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si le Conseil des Innus ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

### **16. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

La majeure partie des revenus du Conseil des Innus provient du Ministère des affaires autochtones et Développement du Nord Canada et de Santé Canada. La nature et la portée de ces revenus ont une telle importance que le Conseil des Innus en dépend sur le plan économique.

### **17. AUTRES ÉLÉMENTS**

	2019	2018
Quote-part des investissements dans des partenaires commerciaux	(143 011) \$	139 182 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 376 252)	(2 831 839)
Capitalisation aux immobilisations corporelles et les subventions	5 175 815	9 754 296
Remboursement en capital de la dette à long terme	2 427 512	1 209 871
Contribution par financement	<u>(1 757 427)</u>	<u>(2 553 966)</u>
	<b>2 326 637 \$</b>	<b>5 717 544 \$</b>

---

# Conseil des Innus de Pessamit

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2020

### 18. AVOIR DES MEMBRES

	2019	2018
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	- \$	- \$
Déjà établi	<b>85 450 368</b>	89 012 810
Autres	416 120	(760 691)
Virement - réserves SCHL	<b>131 284</b>	225 182
Retraité	<b>85 997 772</b>	88 477 301
Excédent (déficit)	<b>2 993 024</b>	(3 026 933)
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>88 990 796</b>	85 450 368

L'avoir des membres se détaille comme suit :

Investi en immobilisations	70 528 883	67 989 341
Affecté	27 410 639	26 967 966
Non affecté	<b>(8 948 726)</b>	(9 506 939)
	<b>88 990 796</b>	85 450 368

### 19. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.